

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25510VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité METIERS DE L'ELECTRICITE & SES ENVIRON.CONNECTES est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. NABIL BIKOURANE

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. MARTIAL MARIE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP CHARLES PEGUY LE VIGEAN EYSINES CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. PATRICK EYRAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE  
Mme CELINE NAPIAS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP CHARLES PEGUY LE VIGEAN EYSINES CEDEX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE  
LP CHARLES PEGUY LE VIGEAN EYSINES CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. JEAN-ARNOLD NDELE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
GENIE ELECTRIQUE OPTION ELECTROTECHNIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 17 septembre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31107VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. CHARLES MERCIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. AZIZ CHAYKHE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
CONDUCTEURS ROUTIERS

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme CHLOE BARBERET  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.  
M. DIDIER JOLY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme CHANTAL MARTINEAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES ANGLAIS  
LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
CONDUCTEURS ROUTIERS  
LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme LYDIA RIO  
Mme BENEDICTE VINCENT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS ROUTIERS  
- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 12 novembre 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31206VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité VENTE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. JEAN-CHRISTOPHE DELAGNES

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. BRUNO RAFFAIT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP NICOLAS BREMONTIER BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme LAURE BOUDANT  
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.  
Mme VERONIQUE EVENOR  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP NICOLAS BREMONTIER BORDEAUX CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE  
LP NICOLAS BREMONTIER BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. REMI HELLIN  
VACATAIRE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 19 novembre 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33403 VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité COMMERC. SERVICES EN RESTAURATION est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. STEPHANE GRELIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

Mme CATHERINE GUILLOT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP CONDORCET ARCACHON  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme LAURA CAMBERVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP CONDORCET ARCACHON  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme VALERIE DANAN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO HOTELIER TOURISME TALENCE CEDEX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme ALEXANDRINE FLEURIET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Mme SANDRINE LORENT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 03 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31202VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité COMMERCE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. CHARLES MERCIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

Mme AURELIE LE GUEVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme NAQUEL BEN CHERIFA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

M. STEPHANE DUBOURG  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme LAURENCE VERDOUX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 09 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22105VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité BOULANGER-PÂTISSIER est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme LAURENCE ROUSSILLON-CONSTANTY

U PAU PAYS DE L'ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. CHRISTOPHE RIOU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP HOTELIER MORLAAS  
PÂTISSERIE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme ISABELLE BOUTIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
M. THIERRY PONS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP HOTELIER MORLAAS  
LETTRES ANGLAIS  
LP HOTELIER MORLAAS  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. GUY HUCHER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
M. GUILLAUME LAHET

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
PÂTISSERIE  
- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 06 novembre 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31106VAE1 de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité LOGISTIQUE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. DAVID CHEN

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. FRANCOIS VANIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme MYRIAM LABBE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR SAINT GENES LA SALLE BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

M. LAURENT PERRIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. VICTOR GONZALEZ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Mme MARION NOE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPERATEUR LOGISTIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31106VAE2 de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité LOGISTIQUE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. DAVID CHEN

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. SAMUEL HOFFMANN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme DORIANE AL KOURDI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme KARINE LE GUEN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE  
LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. BERNARD NAVARRI

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPERATEUR LOGISTIQUE

Mme LYDIA RIO

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CONDUCTEURS ROUTIERS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25406VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité OUVRAGES DU BATIMENT: METALLERIE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. BRUNO CHARLIER

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. SERGE PUIG  
PROFESSEUR AGREGE CLASSE EXCEPTIONNELLE

LPO LYCEE POLYVALENT ANGLET  
TECH INDUST ELECTRICITE MECANIQUE BATIME

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme CELINE GUEGUEN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO ANGLET ANGLET  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Mme STELLA PEREZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO ANGLET ANGLET  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. ERIC HOFFMANN

- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 13 novembre 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31210VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité ACCUEIL - RELATION CLIENTS ET USAGERS est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme SUZIE BRADBURN

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

Mme OUAHIBA DAKHLI  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme ANNE-SOPHIE PIAZZOLLA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme AGNES VALERA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP DES MENUS BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE  
LP DES MENUS BORDEAUX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. Christopher NADIM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 09 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25304VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité AERONAUTIQUE OPTION STRUCTURE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme MARIE-PIERRE ISAURE

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. SEBASTIEN DUPRAT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme MARIE BENQUET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
M. BRUNO GRAFFIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. FREDERIC INFANTE

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 08 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25303VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité AERONAUTIQUE OPTION SYSTEMES est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme MARIE-PIERRE ISAURE

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. LOIC JOSEPH  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme SYLVIE DA COSTA VERDEJO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE  
M. RAPHAEL RAPENNE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
LETTRES ANGLAIS

SEP LPO J.TARIS PEYREHORADE  
MAINTENANCE DES AERONEFS

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. MARC LE CALVAR

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
MAINTENANCE DES AERONEFS

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 08 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 25214VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION A VOITURES PARTIC est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme MYRIAM CHAPLAIN

UNIV BDX UNIVERSITE DE BORDEAUX BORDEAUX  
SII OPT INGENIERIE DES CONSTRUCTIONS

**VICE PRESIDENT**

M. BENOIT DENIAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS  
BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. DAVID FLORIAN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS  
BORDEAUX  
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

Mme CAROLE LAMOTHE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LYC METIER ALPHONSE BEAU DE ROCHAS  
BORDEAUX  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. FREDERIC SERVANT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 23205VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité INTERVENTIONS SUR PATRIMOINE BATI OPT.A MACONNERIE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. PIERRE JOLY

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. JEROME GODREAU  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
TAILLEUR DE PIERRES

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme NELLY-ELISE CARRUETTE  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. BENOIT JUDALET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LEONARD DE VINCI BLANQUEFORT CEDEX  
TAILLEUR DE PIERRES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. CAMILLE CALLEROT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

M. JOAQUIM DE SOUSA MIRANDA

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 novembre 2019

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des examens et concours  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 34304VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité HYGIENE PROPRETE STERILISATION est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme Anne-Marie BARRAULT- METHY

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
BIOTECHNOLOGIE : SANTE-ENVIRONNEMENT

**VICE PRESIDENT**

Mme VIRGINIE HERAUD  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme EMILIE GARNIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
M. LAURENT ROMERO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F  
LP FLORA TRISTAN CAMBLANES ET MEYNAC  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme AMELIE DEPOORTER  
Mme Florence MECHETAGNE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES  
- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 02 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 30001VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité GESTION - ADMINISTRATION est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. JULIEN MORLIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**VICE PRESIDENT**

Mme DOMINIQUE MINERAY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

LP LES CHARTRONS BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. JEAN-CLAUDE GAUTIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP LES CHARTRONS BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

M. DAVID TREMEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP LES CHARTRONS BORDEAUX CEDEX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. JEAN MICHEL CUROY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Mme SOUBATTRA POIRIER

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
ECO-GEST OPTION COMPTABILITE ET GESTION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 01 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22106 VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité CUISINE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. STEPHANE GRELIER

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. ALAIN GLOND  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP CONDORCET ARCACHON  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. VINCENT BALLAY  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme LAURA CAMBERVEL  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP CONDORCET ARCACHON  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES  
LP CONDORCET ARCACHON  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. STEPHANE FOURCAUD  
M. SYLVAIN GIRARD

CLG MIOS MIOS  
EMPLOYE TECHNIQUE DES COLLECTIVITES  
- PROFESSIONNEL LANDES MONT DE MARSAN  
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 03 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 24202V de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité ARTISANAT E METIERS D'ART OPT TAPISSIER D'AMEUBLE. est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. PIERRE BENARD

U BORDEAUX 1 SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
TALENCE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

Mme NADIA LESCOUZERES  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
TAPISSERIE GARNITURE DECOR

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. XAVIER GONZALEZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme CHANTAL RODRIGUEZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE  
LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
TAPISSERIE COUTURE DECOR

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. PATRICK LACERAS  
Mme CLAIRE METAIS

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
TAPISSERIE GARNITURE DECOR  
- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
TAPISSERIE GARNITURE DECOR

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 25 septembre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33003VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité ACCOMPAGNEMENT SOINS-SERV.A PERS. OPT.A DOMICILE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

### Président

Mme Anne-Marie BARRAULT- METHY

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
BIOTECHNOLOGIE : SANTE-ENVIRONNEMENT

### VICE PRESIDENT

Mme FREDERIQUE PIERDON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

### MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme DOMINIQUE BES COLIN  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE  
M. OLIVIER DUBERNET  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F  
LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

### MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

Mme Amina ANIFOUR

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Mme MAEVA FRAYSSINOX

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 33004VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité ACCOMPAGNEMENT SOINS-SER.A PERS. OPT.B EN STRUCTU. est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

Mme Anne-Marie BARRAULT- METHY

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
BIOTECHNOLOGIE : SANTE-ENVIRONNEMENT

**VICE PRESIDENT**

Mme FREDERIQUE PIERDON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme MARIELLE FRON  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE  
Mme SABINE ROGIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES  
LP ANATOLE DE MONZIE BAZAS  
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

Mme KARINE ALVAREZ  
Mme KARINE TAUZIN

ADM CHU SUD GIRONDE LANGON  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES  
ADM CHU SUD GIRONDE LANGON  
SCIENCES MEDICO SOCIALES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 21 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 32304VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité PHOTOGRAPHIE est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. PIERRE BENARD

U BORDEAUX 1 SCIENCES ET TECHNOLOGIES  
TALENCE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. RICHARD BARRAT  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
CINEMA ET PHOTOGRAPHIE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

M. WILFRID NAVARRO  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE  
Mme SONIA PEREZ  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
CINEMA ET PHOTOGRAPHIE  
LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX  
LETTRES ESPAGNOL

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. PATRICK BENEJAM

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
CINEMA ET PHOTOGRAPHIE

Mme LYSIANE GAUTHIER

ADM MAIRIE BORDEAUX BORDEAUX CEDEX  
CINEMA ET PHOTOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 26 septembre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 22004VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité PROCÉDES DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS-CAR est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

### Président

M. MARC LAVIE

U PAU PAYS DE L ADOUR PAU UNIVERSITE CEDEX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

### VICE PRESIDENT

M. EMMANUEL JERVA  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX  
GENIE CHIMIQUE

### MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme ANNE-LISE GENNEVOIS  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX  
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

M. BERNARD POIRIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP PIERRE ET MARIE CURIE MOURENX  
GENIE CHIMIQUE

### MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

M. JACQUY SCULFORT

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL PAU  
GENIE CHIMIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 17 septembre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL

Rectorat de Bordeaux  
Direction des Examens Concours  
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-52 à D337-94, portant règlement général du Baccalauréat Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

**ARRETE**

Article 1 : Le jury 31108VAE de l'Examen BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, Spécialité TRANSPORT est constitué comme suit pour la session 2019-10 :

**Président**

M. DAVID CHEN

UB UNIVERSITE DE BORDEAUX TALENCE  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

**VICE PRESIDENT**

M. FRANCOIS VANIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

**MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT**

Mme MYRIAM LABBE  
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

LP PR SAINT GENES LA SALLE BORDEAUX CEDEX  
ECO-GEST OPTION TRANSPORT LOGISTIQUE

M. LAURENT PERRIER  
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. HORS CLASSE

LP PHILIPPE COUSTEAU ST ANDRE DE CUBZAC  
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

**MEMBRE(S) DE LA PROFESSION**

M. VICTOR GONZALEZ

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Mme MARION NOE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX  
OPERATEUR LOGISTIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 14 octobre 2019

Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général  
Pour le Secrétaire Général  
Le Directeur des Examens et Concours

  
Olivier HARMEL